

L'Écho de Torcé



Une saison
haute en culture !

CONCERT
Gospel
SONG OF FREEDOM
VENDREDI 29 SEPTEMBRE
20h30 - Église de Torcé
Entrée: **10€** | **PLACES LIMITÉES**
Ouverture des réservations à partir du 25 août 2023
Pour tout renseignement appeler le 06 22 31 28 62
sur le site www.helloasso.com
Organisé par Le Cercle Torcé (Regroupement des associations)

15^e Festival Arts de rue
DésARTICulé
SAMEDI 1^{ER} JUILLET
TORCÉ - Salle des sports
Nous Cirque
19h
Durée 40 mn
Buvette et restauration sur place
CRÉPAGE DE CHIGNONS
Théâtre
20h30
Durée 70 mn
SOIRÉE DANSANTE
Animée par **DLS Music**
À partir de 22h
ENTRÉE GRATUITE

LA CHAPELLE ST ROCH
EDIFICE DES SÈCLES DERNIERS
Édifiée dans le cadre d'un projet de réhabilitation de l'église de Torcé, elle est dédiée à saint Roch, patron des chiens et des lépreux.
PLAQUES COMMEMORATIVES
SAINT ROCH
Le 15 juillet 1973, la commune de Torcé inaugure la chapelle de Saint Roch.
Le 15 juillet 1973, la commune de Torcé inaugure la chapelle de Saint Roch.
Le 15 juillet 1973, la commune de Torcé inaugure la chapelle de Saint Roch.

“ Festival
Exposition
Concert
”

SOMMAIRE

- 3 État-civil
- 3à6 Les échos du conseil
- 7à11 Infos communales
- 12à16 Infos pratiques
- 17à19 Vie de l'école
- 20à24 Vie associative

COMITÉ DE RÉDACTION :

Yannick Fouet,
Gaétan Huline,
Nathalie Lebreton,
Dominique Perette,
Séverine Renaux,
Bernadette Reucheron
et Jean-Marie Quétier.

CONCEPTION ET IMPRESSION :

Morvan Fouillet Imprimeurs - Vitré

Horaires d'ouverture

Mairie

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Tel : 02 99 49 56 08

Email : mairie@torce.fr

Bibliothèque

Mercredi de 10h à 12h

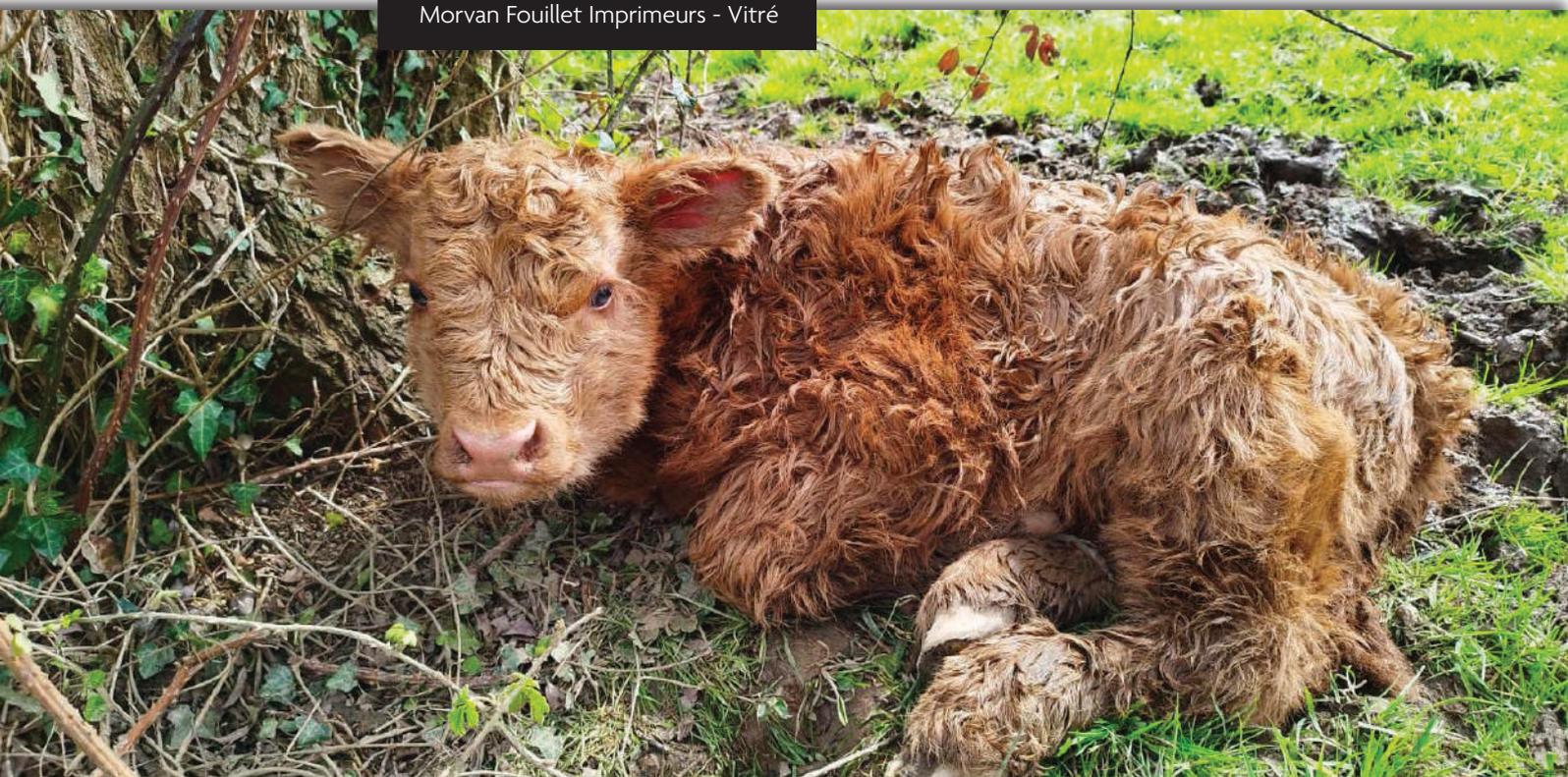
Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h

Agence postale

Lundi 09h30 à 12h30

Du mardi au vendredi 16h15 à 18h45



État-civil



Etat civil cumulé depuis le 1^{er} janvier 2023

Naissances : 5

Mariage : 1

Décès : 3

Ne figurent sur ce document que les noms dont les familles ont expressément donné leur accord"

Naissances :

Agathe DOITEAU ROSSIGNOL née le 1^{er} janvier - 4, rue Pierre de Langle
Loën LE SECH né le 31 janvier - 19, rue du Bois de Vassé
Jules GOUSSET né le 9 mars - 4, rue de la Fromendière
Alix LE POUËZARD née le 7 mai - 16, rue du Pré Clos
Côme BÉTIN né le 17 mai - 212, Le Patis Fraquet



Mariage :

7 janvier - Steven ABGRALL et Don ABEY
20, impasse des Jardins du Presbytère



Décès :

13 février - CORDELIER née GÂTEL Madeleine - 91 ans - 1074 D777, Les 4 Chemins
22 mars - LIOPÉ Françoise - 58 ans - 4, rue des Bruyères
11 avril - FERNAND Jean-Claude - 66 ans - 15, rue de la Mairie

Les échos du conseil



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2023

“

Logement communal

Logement place St Médard (au-dessus de la Poste) : ce logement devenu vacant suite au départ de la précédente locataire, il est proposé de conserver celui-ci en logement d'urgences ou mis à disposition des entreprises qui pourraient en avoir besoin quelques semaines ou quelques mois pour accueillir des étudiants ou stagiaires. Ce logement sera au préalable meublé par la commune (1^{re} location à une stagiaire en entreprise du 4 avril au 13 mai 2023).

Bâtiment parascolaire

Des travaux d'entretien de peinture sont à prévoir et des devis ont été demandés à 3 artisans peintres locaux (a été réalisé pendant les deux semaines des vacances d'avril).

Les échos du conseil



La municipalité a émis un avis défavorable à une nouvelle demande d'implantation d'antenne téléphonique sur l'ancienne route de Mondron.

Lotissement Longueraie

Certains arbres dans ce lotissement sont fragilisés et finissent par mourir : par mesure de sécurité, les arbres les plus fragiles seront coupés. Leur remplacement se fera ultérieurement.



Jeanne, notre bibliothécaire, a vu son contrat évoluer avec un passage à 20 heures de travail hebdomadaire pour une aide à la mairie et au centre de loisirs le mercredi matin.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 mars 2023

Aménagements

- La réfection des trottoirs de la rue des Douves est actuellement en cours d'étude et des devis ont été demandés.
- Une étude sera prochainement lancée afin de réfléchir à un aménagement de la rue du Champ de la Croix et en particulier des conditions de stationnement des riverains.

Chemin du Petit Plessis :

Les enfants qui souhaitent accéder à l'abri bus route d'Ételles (D33) doivent longer la route d'Ételles ce qui est dangereux en raison de la circulation dense sur cet axe. Afin d'éviter de longer la route, une bande de terre est mise à disposition des usagers par l'agriculteur riverain et l'aménagement sera financé par la mairie pour un montant de 938,40 € (terrassment de la bande de terre) (réalisé début mai).

Bibliothèque :

L'appel d'offres pour le choix de l'architecte qui sera amené à réaliser la construction de la future bibliothèque est lancé (audition par la commission « Appel d'Offres » de 3 architectes candidats le 17 mai 2023).

Travaux le long de la salle des sports :

Nettoyage des bosquets, des arbres ont été coupés. Les souches, ainsi que celles des arbres coupés le long de la rue de la Longueraie seront retirées prochainement (réalisé début avril). Ces arbres coupés ont permis la récupération de copeaux qui seront utilisés pour les parterres et éviter ainsi la pousse des mauvaises herbes

Exposition estivale :

Le thème retenu pour l'exposition estivale dans le square des Landes est le patrimoine et l'histoire de Torcé. Cette exposition servira ensuite à la création d'un sentier pédestre sur ce même thème.

Eglise :

Il est constaté que des plaques de crépi se décollent en haut de l'église : un échafaudage devra être posé pour retirer ce crépi délabré et y poser ensuite un contreplaqué afin d'éviter tout risque de nouvelle chute (réalisé fin avril).

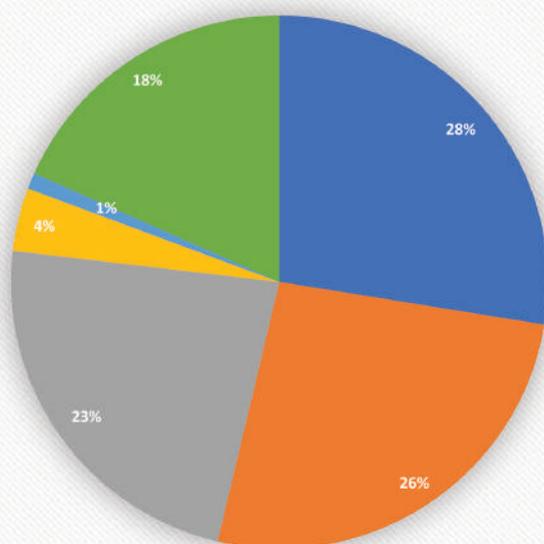


ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2023

Vote du budget 2023

Le budget communal de fonctionnement 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 149 324,55 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



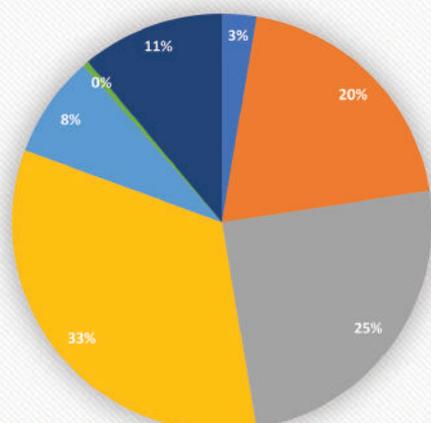
■ Charges à caractères général
■ charges de personnel
■ Participations Ecoles, Subventions, Indemnités Elus, ...
■ Charges financières
■ Dotations aux provisions et divers
■ Virement à la section d'investissement



Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition, identiques depuis 2018 à :

- Taxe Foncière sur bâti 32,89 %
- Taxe Foncière sur non bâti 38,76 %
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) 12,51 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



■ Produit des services, ventes diverses
■ Impôts et Taxes
■ Fiscalité locale
■ Dotations et Participations
■ Autres produits de gestion courante
■ Atténuation de charges
■ Résultat reporté 2022

Les échos du conseil



Subventions aux associations :

Les subventions accordées aux associations en 2023 sont :

Club de la Détente-Entretien chemins randonnées	350,00 €
APEL	1 850,00 €
AFR - CSF Torcé	34 000,00 €
St Médard Volley Ball	3 000,00 €
TVFC Torcé Vergéal Football Club	2 000,00 €
Lez'arts Torcé à Vergéal Vice et Versa	1 000,00 €
Comice du Pays d'Argentré	250,00 €
Amicale cantonale donneurs de sang	45,00 €
APEL du collège St Joseph Argentré	80,00 €
ADMR Argentré du Plessis	100,00 €
La prévention routière	60,00 €
Bistrot Mémoire (Alzheimer)	60,00 €
Episol Vitré	250,00 €
Burkina 35	300,00 €
Misson catholique sœurs de Rillé	150,00 €
Les Copains ont du cœur	200,00 €
	43 695,00 €

Les principales dépenses d'Investissement prévues au cours de l'année 2023 sont :

- Extension de la Maison de l'Enfance 225 000 €
- Réhabilitation du Presbytère et aménagement local infirmières 313 500 €
- Extension Maison de l'Enfance 225 000 €
- Voirie – Trottoirs rue des Douves, Aire Camping et parking MDA, signalétique suite adressage 100 000 €
- Médiathèque (études, ...) 80 000 €
- Rénovation éclairage public rue de la Motte 15 000 €
- Logiciel cimetièrre, Révision PLU 21 500 €
- Acquisition matériels et mobiliers divers, illuminations, signalétique 42 500 €
- Entretien bâtiments communaux 64 500 €

Villes et Villages Fleuris :

La municipalité a décidé de s'inscrire au label des Villes et Villages Fleuris (cf article concerné).



Semaine ELI :

Pour la seconde année consécutive, la semaine ELI (Espace Loisirs Itinérants) proposée pour les jeunes de 10 à 15 ans sur la deuxième semaine des vacances d'avril a du être annulée faute de participants. Face à ces deux annulations regrettables, la mairie de verra contrainte de ne plus proposer cette animation qui a un coût pour la commune (1 100 € facturés).



ESPACE VERT À LA MAIRIE

Un kiosque, un hôtel à insectes et une boîte à livres seront prochainement installés sur l'espace vert situé en face de la mairie. Un autre hôtel à insectes et des nichoirs à oiseaux réalisés (pour la partie « remplissage ») par les élèves de l'école seront prochainement installés dans l'espace « arbres fruitiers » situé près de l'école sous la Chapelle St Roch.



ARGENT DE POCHE :



Une nouvelle campagne « argent de poche » est envisagée pour cet été mais la décision finale n'est pas encore prise. Les jeunes de 16 à 18 ans susceptibles d'être intéressés par cet emploi sont invités à se faire connaître par mail (mairie@torce.fr) ou en mairie dès que possible (30 juin dernier délai) en précisant les dates de disponibilité.

Devenez propriétaire à TORCÉ

RÉSIDENCE DE LA MOTTE

COMMERCIALISATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE L'OPÉRATION



RENSEIGNEMENTS & VENTE :

02 23 25 09 93 / commercial@viabilis.fr
www.viabilis-amenagement.com

FERMETURE MAIRIE
les samedis à compter
du 15 juillet
jusqu'au 26 août 2023



BIBLIOTHÈQUE municipale

Ce premier semestre a été ponctué par les « mercredis lectures » réalisés par Morgane, bénévole, le festival littéraire Am Stram Gram à destination des 0 - 3 ans organisé au sein du réseau Arléane ainsi que la venue régulière d'enfants du centre aéré. Merci à vous et aux enfants pour votre venue à ces moments conviviaux autour du livre.

Lors du festival Am Stram Gram organisé au sein du réseau Arléane, 8 livres pour la jeunesse ont été sélectionnés. Cette année, Marion Duval illustratrice de l'album « le ciel », est venue une matinée à Vitré pour échanger avec les professionnels de la petite enfance, les parents ainsi que celles et ceux qui le souhaitaient. Elle nous a permis de réaliser un atelier avec ses illustrations. Les enfants ont dessiné le contour de leur main puis elles ont été découpées.



« Petites mains » illustrées par Marion Duval.

Actuellement, 1800 livres sont à votre disposition. Récemment, nous avons acquis des bandes dessinées, des romans, des mangas pour les petits et les grands. Tous les 15 jours de nouveaux livres arrivent grâce aux navettes de la médiathèque départementale. Ce service s'arrête lors des vacances d'été mais il reprend début septembre. N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions de lectures.

Pour un meilleur confort lors de vos vacances, les prêts effectués après le 17 juin seront prolongés automatiquement jusqu'au 14 septembre.

N'hésitez pas à franchir les portes de la bibliothèque, l'équipe, composée de 15 bénévoles et d'un agent sera ravie de vous accueillir.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été.

Merci aux bénévoles qui œuvrent toute l'année pour vous accueillir lors des permanences et des lectures.

Pour cet été les horaires sont les suivants :

Mercredi : 10h - 12h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

Fermeture du 2 août au 26 août inclus



ZONE



Conditions de CIRCULATION :

Agglomération : priorité à droite

Comme annoncé dans le précédent Echo de Torcé, les conditions de circulation dans l'agglomération ont été modifiées : la vitesse est désormais limitée à 30km/h et la règle de la priorité à droite s'applique sur toute l'agglomération. La vigilance de tous est requise.

FAUCHE TARDIVE

Vous pourrez constater que certaines zones de pelouse ne sont plus tondues régulièrement car la municipalité a fait le choix de pratiquer la fauche tardive

Le fauchage tardif, ou raisonné, consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodiversité, mise à mal avec les fauchages fréquents et précoces. Cette pratique a pour objet de ne broyer la végétation qu'après la pleine fructification des plantes afin de permettre à celles-ci de grainer et de se reproduire. Avant cette intervention il est donc recommandé d'observer une maturité complète des végétaux afin de préserver la floraison l'année suivante. En principe cette intervention a lieu fin juillet, début août.

FAUCHE TARDIVE



Ici, la commune de Torcé favorise la biodiversité en pratiquant la fauche tardive

Infos communales



Divagation des animaux sur la voie publique

INCIVILITÉS :

Divagation des animaux de compagnie : nos compagnons à 4 pattes ne doivent pas errer sur le domaine public sans leur maître !

En raison du nombre de plus en plus important d'animaux errants, la municipalité n'hésitera plus à faire appel à la fourrière pour tout animal retrouvé sur le domaine public.

D'autre part, le propriétaire du chien ne doit pas oublier de ramasser les déjections de son animal sur le domaine public (y compris dans les herbes non fauchées !).

Des sacs poubelles contenant des déchets verts sont parfois retrouvés sur l'espace public : ces actes ne sont pas tolérables et sont répréhensibles. Des déchèteries à Bais, Argentré, Vitry, ... sont là pour récupérer ces déchets (ainsi d'ailleurs que tous les autres).

PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE : L'avis de la FGDON35

Premièrement notre structure a cru au piégeage dès les premiers instants puisque nous l'avons testé à grande échelle sur plusieurs territoires de 2014 à 2018. Apiculteurs, mairies et communautés de communes ont participé à cette expérimentation qui a mobilisé en son temps des centaines de personnes et nécessité l'achat de milliers de pièges.

Après des phases comparatives entre territoires piégés et non piégés, les résultats escomptés n'ont jamais été probants et le piégeage a été abandonné progressivement.

La destruction systématique des foyers détectés n'est pas une solution parfaite en soit puisqu'elle n'impacte pas non plus le nombre de nids à venir l'année suivante, cependant elle permet de diminuer considérablement la pression du frelon sur notre environnement et de limiter le risque de piqûres en supprimant les colonies en cours de développement. Si les foyers n'étaient plus détruits au fur et à mesure de leur découverte, notre environnement serait saturé de frelons asiatiques de septembre à mi – novembre avec tous les impacts que l'on connaît.



**En cas de découverte d'un nid, appelez le plus tôt possible
la Mairie – destruction prise en charge à 100%**

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label Villes et Villages Fleuris a évolué et ne récompense plus désormais les villes et villages uniquement fleuris. Une commune labellisée « Villes et Villages Fleuris », c'est une commune qui :

- S'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie,
- Accorde une place privilégiée au végétal dans l'aménagement de l'espace public,
- Agit en faveur de l'environnement et de la biodiversité,
- Place l'humain au cœur de tous ses projets,
- Développe son attractivité touristique, économique, résidentielle et commerciale.

Le label témoigne d'une stratégie municipale volontariste mise en œuvre sur le territoire avec bon sens et cohérence et pour laquelle les élus, habitants, techniciens, partenaires et bénévoles sont impliqués.

La municipalité considère que la commune répond en partie aux objectifs de ce label et a donc décidé de s'y présenter. L'inscription à ce label représente pour la municipalité une juste reconnaissance de l'investissement et du travail réalisé par les agents techniques, les bénévoles et les élus.

La visite du jury départemental est prévue début juillet. La première fleur ne sera peut-être pas atteinte dès cette année, mais nous connaissons nos points forts et nos points à améliorer.



festival

19^e Festival / Arts de rue
DésARTICulé
Samedi 1^{er} JUILLET
TORCÉ - Salle des sports
Nous Cirque
19h
Durée 40 mn
Buvette et restauration sur place
CRÉPAGE DE CHIGNONS
Théâtre
20h30
Durée 70 mn
SOIRÉE DANSANTE
À partir de 22h
ENTRÉE GRATUITE
Animée par DLS Music



19^e Festival / Arts de rue
DésARTICulé
Moulins
24/25 juin
Torcé - Thourie - Erbrée - Martigné F. - Balazé | juillet
www.ruedesarts.net

la 19^e édition du festival désarticulé,
c'est bientôt !

24 et 25 juin à Moulins et 5 autres dates
entre le 1^{er} juillet et le 16 juillet !

C'est la commune de Torcé qui reçoit cette année le festival Désarticulé le samedi 1^{er} juillet 2023 en fin d'après-midi. Nous y accueillerons deux spectacles en plein air (en espérant que la météo soit avec nous).

- « **Nous** » de la Cie CirkVOST à 19h
- « **Crêpage de chignons** » du collectif Suzette et Nora Cie à 20h30

Cette soirée étant toute proche de la fête de la musique, l'association organisatrice Lez'Arts de Torcé à Vergéal, a souhaité prolonger la soirée par une soirée dansante animée par DLS Music.

Nous vous attendons donc nombreux à cette manifestation placée sous le signe de la convivialité.

Tou-tes les bénévoles prêt-es à donner du temps pour le festival sur Moulins ou sur Torcé sont les bienvenu-es !

À Moulins

- 8€ le samedi, 6€ le dimanche, 10€ le pass 2 jours, gratuit jusqu'à 16 ans.

Possibilité de billetterie en ligne sur www.ruedesarts.net

- Venez à vélo le dimanche, on vous offre un verre en l'honneur des émissions carbone évitées !

Pour être bénévole au festival désarticulé à Moulins, contactez Annelle au 06 70 06 84 10

ou par mail : festivaldesarticule.moulins@gmail.com

AU PLAISIR DE VOUS VOIR !!

Toutes les infos sur la programmation sur www.ruedesarts.net

exposition estivale



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE TORCÉ

Le tracé des chemins vicinaux se croisant souvent à angles droits esquissent un maillage qui n'est pas sans évoquer les centuriations romaines, bien qu'aucun site de villa n'ait été découvert à ce jour. L'histoire de la commune de Torcé reste à écrire, tout au plus peut-on mentionner quelques éléments relevés par les érudits du XIX^e siècle. Si l'on en croit Arthur de la Borderie, la paroisse de Torcé aurait existé dès la fin du X^e siècle : en 1093, Hamelin de Torcé souscrit à une chartre de donation en faveur du prieuré Sainte-Croix de Vitré. Cette paroisse est au moins attestée de manière certaine en 1227, car une autre chartre mentionne à cette date Clément persona de Torocio, alias recteur de Torcé.

Au temporel, la paroisse était partagée entre, d'une part, la seigneurie haute et justice de la Motte qui possédait encore un droit de quintaine sous l'Ancien régime, et dont le siège primitif était sis près de la motte féodale qui s'élevait au nord-est de l'église, et d'autre part, la seigneurie de la Haye de Torcé, dont le manoir éponyme situé au sud du territoire a disparu. On ne sait en revanche de quelle seigneurie l'exceptionnel manoir du Grand Malmibier était le siège ou la résidence.

En 1790, une municipalité se réunit et forma l'actuelle commune, semble-t-il sans opposition.

BLASON DE LA COMMUNE

Le Blason de la commune a été réalisé en 1993 par la Direction des Archives Départementales.

« Ecartelé de sable et d'argent, au lion morné de l'un de l'autre brochant sur le tout »

Il est composé en référence aux deux principales familles qui ont possédé l'ancien manoir de la Haye de Torcé aux 17^e et 18^e siècles, dont les noms figurent sur deux coches de l'église : la première de 1692, fut nommée par la Marquise de Sévigné, célèbre épistolière (Sevigné : écartelé de sable et d'argent) ; la seconde en 1748, fut nommée par la Baronne Hay des Netumières (de sable au lion morné d'argent - sans griffes ni dents).



LISTE DES MAIRES :

- M. Yannick FOUET depuis 2014
- M. Michel DESRUÉS : 1983 à 2014 (37 ans)
- M. Marcel ESNAULT : 1971 à 1983 (12 ans)
- M. Alfred BASLE : 1953 à 1971 (18 ans)
- M. Pierre DE L'ANGLE : 1921 à 1953 (32 ans)
- M. Yves DE L'ANGLE : 1910 à 1921 (11 ans)
- M. Pierre MADELINE : 1909 à 1910 (1 an)
- M. Augustin MARION : 1908 à 1909 (1 an)
- M. Henri ROUSSEL : 1907 à 1908 (1 an)
- M. Pierre-Marie ROUSSEL : 1900 à 1907 (7 ans)
- M. Jean-Marie ROUSSEL : 1897 à 1900 (3 ans)
- M. Yves DE L'ANGLE : 1901 à 1897 (6 ans)
- M. Jean-Marie ROUSSEL : 1893 à 1891 (28 ans)
- M. Jean COURY : 1849 à 1863 (14 ans)
- M. Julien LUCAS : 1846 à 1849 (4 ans)

Comme désormais chaque été, une exposition est visible dans le square des Landes. Le choix cette année s'est porté sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Cette exposition va ensuite servir de fil conducteur d'un sentier du patrimoine qui sera réalisé à l'automne prochain. Dans cet objectif, la commission municipale culture et information lance un appel à toute la population et en particulier aux habitants plus âgés et natifs de la commune, pour nous faire part de leurs connaissances historiques, de photos anciennes qu'ils accepteraient de nous prêter pour en faire des copies, afin d'alimenter au maximum ce sentier. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leurs « trésors » à la mairie.

concert

L'association Lez'Arts de Torcé à Vergéal et vice versa organise le vendredi 29 septembre prochain, un concert de Gospel avec la chorale Song of Freedom. Les places risquant d'être très rapidement toutes réservées, les personnes de Torcé et Vergéal intéressées sont invitées à se rendre dès que possible (à partir du 25 août) sur le site de réservation. Le paiement se fera dans le même temps que la réservation. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de faire la réservation par internet, sont invitées à contacter le 06 22 31 28 62.



CONCERT Gospel

SONG OF FREEDOM

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

20h30 - Église de Torcé

Entrée : **10€** PLACES LIMITÉES

Pour tout renseignement appeler le 06 22 31 28 62

Ouverture des réservations à partir du 25 août 2023 sur le site www.helloasso.com

Organisé par Lez'Arts Torcé Vergéal Vice versa

Infos pratiques



ASSURANCE maladie

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancer de la peau chaque année.

Le réseau Assurance Maladie breton se mobilise pour rappeler les bons gestes à adopter et sensibiliser sur la dangerosité des rayons ultraviolets qui brûlent notre peau et ont un impact à long terme sur notre capital cutané.

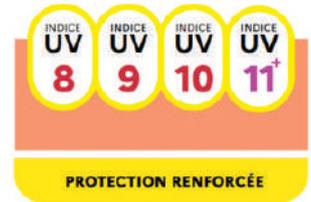
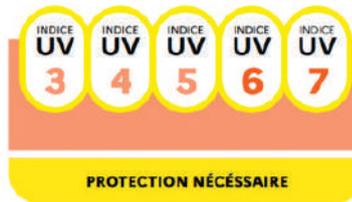
Les enfants ont la peau plus fine, immature et fragile ce qui la rend plus vulnérable. Il n'existe pas de bronzage sain : le bronzage constitue déjà une agression de la peau.

Aussi dès le printemps, ne prenez pas de risque, consultez

régulièrement l'indice.

Dès l'indice UV 3, j'adapte ma protection et celle de toute la famille, plus particulièrement entre 12h et 16h, l'indice UV étant à son maximum à 14h en France.

Protégez nos enfants aujourd'hui, c'est éviter les cancers de demain !



Pour en savoir plus, consultez le site Alerte Breizh : <https://www.alerte-breizh.fr/indice-uv-commune/>

IMPÔTS

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour faire cette déclaration. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

**Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur impots.gouv.fr*



ASSISTANT(E) familiale

Connaissez-vous le métier d'assistante ou assistant familial ?

Les assistants familiaux accueillent, à leur domicile, un ou plusieurs enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Formation, agrément, rémunération, conditions d'accueil, travail en équipe : des réunions d'information sont organisées dans toute l'Ille-et-Vilaine pour répondre aux questions des personnes intéressées par ce métier.

Les prochaines réunions d'information auront lieu de 18h à 20h :

- mardi 27 juin, à Montfort-sur-Meu
- mardi 19 septembre, à Bain-de-Bretagne
- mardi 12 décembre, à Bain-de-Bretagne

Inscription obligatoire et informations pratiques au 02 99 02 47 40.

Plus en savoir plus et découvrir les témoignages d'Alexandra et Thierry qui exercent ce métier : rendez-vous sur www.ille-et-vilaine.fr/assistant-familial

GENDARMERIE Nationale

Le 25 mai 2023, une camionnette tractant une remorque sur laquelle une autre camionnette se trouvait a été contrôlée par la police Hongroise. (photo ci-contre).

Les deux véhicules étaient chargés de matériels électro-portatifs qui remplissaient complètement les deux véhicules.

Le contrôle effectué, il apparaît qu'un grand nombre des matériels découverts, (grâce aux numéros de séries) provient du cambriolage commis quelques jours plus tôt

auprès de l'entreprise DELAGREE ainsi que des vols dans des exploitations agricoles commis sur le secteur de MARTIGNÉ FERCHAUD.

Nous faisons face à une délinquance organisée qui profite du désordre à la frontière Hongroise, sujette aux vagues migratoires que la police hongroise peine à maîtriser pour traverser la Hongrie jusqu'à la Roumanie.

Le chauffeur, de nationalité roumaine, a été interpellé.



Exploitants agricoles, la Gendarmerie peut si vous le souhaitez vous apporter son aide afin de sécuriser vos exploitations. La vidéosurveillance est également un plus, ainsi que le stockage de l'outillage dans un lieu à minima sécurisé.

Information de la part de la Gendarmerie de La Guerche-de-Bretagne



Dates des collectes en juillet :

- **ARGENTRÉ-DU-PLESSIS**
(allée du Plessis Sévigné - 35370)
Lundi 10 juillet de 08h30 à 13h
Mardi 11 juillet de 14h à 18h30
- **VITRE (Parc expo - 35500)**
Vendredi 21 juillet de 12h à 16h30
Samedi 22 juillet de 08h30 à 13h
Lundi 24 juillet de 14h15 à 18h45

Coupon sport 35 :

un coup de pouce financier pour inscrire vos enfants dans un club sportif

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breitillien-nes âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S. 2023-2024 et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Contact pour toute information pratique :
Service jeunesse et sport : jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr
ou 02 99 02 34 14





TRI DES DÉCHETS ORGANIQUES : qu'est-ce qui va changer dès 2024 ?

Mesure phare de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, une généralisation du tri à la source des biodéchets doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Mais qu'est-ce que cela signifie vraiment pour les foyers ?

Que dit la loi ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution permettant de trier chez eux leurs déchets organiques. Autrement dit, le SMICTOM Sud-Est 35 devra être en mesure de proposer à chaque habitant, quel que soit son type d'habitation, un moyen de tri des déchets organiques. En matière de tri à la source et de valorisation, il n'y a pas de solutions clés en main. Chaque commune a ses spécificités, si bien que ce qui fonctionne dans l'une ne sera pas forcément adapté à l'autre. C'est pourquoi la collectivité proposera plusieurs solutions, adaptées au contexte local.

À chaque habitant, sa solution

Le tri des déchets est devenu un geste quotidien. Pourtant, 34% de nos ordures ménagères contiennent



encore des déchets qui peuvent être valorisés directement à la maison. Quels sont ces déchets ? Les coquilles d'œufs, les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, le marc de café... En bref : les déchets biodégradables ! Mais comment les sortir de notre poubelle ?

Le compostage dans son jardin

Déposés dans un composteur, petits invertébrés et bactéries viendront se nourrir directement de vos restes. Après quelques semaines, vous disposerez d'un terreau 100 %

naturel : le compost. Et hop, ce qui vient de la terre, retourne à la terre ! Une boucle vertueuse qui participe à l'équilibre de la nature, à l'entretien des sols et qui vous permet de réduire vos déchets. Révolutionnaire et simplissime, qui dit mieux ?

Le compostage en pied d'immeuble

Les habitants d'immeubles aussi peuvent composter ! Un espace vert dédié, des référents identifiés et des voisins motivés : voilà tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement d'un site de compostage partagé entre voisins ! Chacun dépose, mélange, entretient et utilise l'engrais obtenu. Plus de 20 sites sont déjà en place sur le territoire. Tout le monde peut en faire la demande, il suffit simplement de contacter le SMICTOM.

La collecte séparée

Enfin, pour les zones urbaines très denses, sans espace vert et où l'installation d'un composteur partagé est impossible, une collecte en apport volontaire dans des points de regroupement pourra être organisée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après un passage sur le Valoparc, repartez avec du broyat de déchets verts !

Chaque mois, le SMICTOM organise des sessions de broyage des déchets verts sur les Valoparc (déchèteries) de Vitré, Châteaubourg, Châteaugiron, et La Guerche-de-Bretagne. Dès lors, vous avez la possibilité de récupérer gratuitement du broyat pour vos plantations.

Ces copeaux de végétaux peuvent être utilisés en paillage dans le jardin pour protéger les parterres ou dans le composteur comme matière sèche.

Pour savoir si du broyat est disponible, n'hésitez pas à contacter l'agent d'accueil du Valoparc avant votre passage. Lors de votre venue, pensez à vous équiper d'une remorque bâchée, des bacs ou des sacs pour le transport.



Infos pratiques



En LIGNE

Le SMICTOM vous offre un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur à végétaux.

Réduire ses déchets de jardin : c'est possible grâce au broyage ! Le principe est simple, il s'agit de déchiqueter les déchets verts pour réduire leur volume. Cela permet d'obtenir du broyat, un produit naturel qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage (pour protéger les sols et plantations) ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les réutiliser directement chez soi et éviter les déplacements en déchèterie. Envie de vous y mettre ? Le SMICTOM vous accompagne !

Bénéficiez un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

Pour en bénéficier : <https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-broyeur/>



ACTUALITÉS

Composteurs : Réservez le vôtre dès maintenant !

Le compost, l'allié du jardinier

Le composteur est l'outil incontournable pour toute personne souhaitant réduire ses déchets. S'il permet l'élimination de presque 30% de la poubelle d'ordures ménagères, il est également l'allié incontestable du jardinier. Le compostage permet d'obtenir un engrais gratuit et naturel, tout en éliminant la quasi-totalité de ses déchets de cuisine et de jardin.

Une réduction avec le smictom

Afin d'encourager la pratique et de permettre à chacun de réduire ses ordures ménagères, le SMICTOM organise des ventes de composteurs à tarif réduit.

Un composteur adapté au foyer

Il existe 3 tailles de composteurs différents, afin de s'adapter à la taille de votre foyer. Le SMICTOM propose :



- un composteur de 150 litres (20 €), idéal pour une famille de moins de 3 personnes avec peu d'espaces verts
- un composteur de 300 litres (25 €), idéal pour une famille de 4 personnes avec des espaces verts inférieurs à 300 m²
- un composteur de 600 litres (35 €), idéal pour une famille de plus de 4 personnes et/ou avec une surface extérieure de plus de 300m²
- un bioseau de 10 litres (offert pour l'achat d'un composteur) pour pré stocker ses déchets de cuisine

Les prochaines distributions auront lieu :

- Samedi 23 septembre 2023 à Retiers
Réservation avant le 11 août
- Mardi 3 octobre 2023 à Châtillon-en-Vendelais
Réservation avant le 18 août

- un brass-compost (15 €) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement

Plus d'informations et réservations sur www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en 1 clic »



TOUR DES PORTES de Bretagne

Une nouvelle randonnée vient d'être inaugurée sur l'est du Pays de Vitré : « Tour des Portes de Bretagne, Vitré et son bocage ».

Un livret dédié à ce nouveau circuit de randonnée est téléchargeable sur le site de Vitré communauté :

<https://www.vitrecommunauté.org/actualites/tour-des-portes-de-bretagne/>

Itinéraire, comme l'ensemble des randonnées du pays de Vitré (y compris celles de Torcé) que vous pouvez aussi retrouver sur le site Visorando

<https://www.visorando.com/> (à télécharger sur votre téléphone portable).



Conçu par Vitré Communauté, sur une initiative associative et en concertation avec les 13 communes traversées, ce circuit est accessible aux randonneurs pédestres, équestres et VTTistes. Il comprend 5 étapes et représente un parcours de près de 100 kilomètres.

LE TRACÉ



Balïsage :
 → tracé et sens du circuit
 suivre poteau avec flèche verte et mention «90»
 suivre le balisage jaune
 tourner à droite
 mauvaise direction
 tourner à gauche

Pour s'évader
 Pour admirer
 Pour respirer
 Pour se ressourcer
 Pour bouger

Retrouvez les **informations pratiques** et le descriptif de chaque étape dans les pages suivantes. D'une vingtaine de kilomètres chacune, comptez :
 - **deux jours** pour effectuer le circuit à vélo ou à cheval dans sa totalité (voire un pour les plus rapides).
 - **cinq jours** minimum avec une moyenne de progression de 20 km/jour si vous optez pour la voie pédestre.

Étape 1
 Départ de Vitré / Arrivée à Argentré-du-Plessis (20 km)



Étape 2
 Départ d'Argentré-du-Plessis / Arrivée au Pertre (18 km)



96 KM
5 ÉTAPES

Étape 3
 Départ du Pertre / Arrivée à la base de loisirs de la Haute-Vilaine (20 km)



Étape 4
 Départ de la base de loisirs de la Haute-Vilaine / Arrivée à Châtillon-en-Vendelais (19 km)

Étape 5
 Départ de Châtillon-en-Vendelais / Arrivée à Vitré (19 km)



LA VIE DE L'ÉCOLE

SAINT JOSEPH



À l'aube de cette fin d'année scolaire, les enfants et les adultes de l'école ont eu à cœur de faire une relecture de cette année riche en découvertes, projets, mais aussi de nombreux moments de partage. Il nous reste un bon mois et tout le monde compte bien profiter de ces instants pour grandir, rire et s'épanouir.

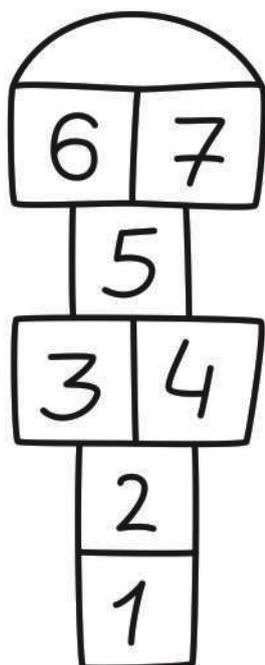
LE TOUR DU MONDE

Cette année, l'équipe pédagogique a fait le choix de prendre le tour du monde comme projet d'année. Nous avons tout d'abord voyagé en Europe et en Afrique. Puis en Janvier nous avons pu découvrir l'Asie et ses fêtes avec notamment le Nouvel An Chinois. Suite à cela, nous sommes partis en Océanie et nous terminerons l'année sur le continent américain.

Durant toute l'année, les différentes classes ont mutualisé leurs connaissances sur les différents continents notamment lors de chaque vendredi avant les vacances, durant lequel nous réalisons une matinée atelier en mélangeant toute l'école. C'est l'occasion de pratiquer de nouveaux sports, de faire des découvertes culinaires et artistiques. Toute l'école est mélangée de façon à partager le vécu de chacun et chacune tout en s'amusant.



LA COUR DE RÉCRÉATION



Cette année, grâce à l'APEL (l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) et aux nombreuses recettes lors des diverses manifestations de l'année, nous avons eu un budget afin de rendre notre cour plus accueillante et surtout pour répondre aux envies et aux besoins des enfants.

Lors de deux assemblées générales, nous avons fait la liste des envies de chaque classe, mis en place des plannings et de nouvelles règles. Ce n'est que le début car des nouveautés sont encore à venir mais voici une petite liste des premiers achats : deux buts de foot et un ballon de foot, des cordes à sauter, des élastiques, des jeux de logique, des jeux de société, des panneaux de circulation pour faire un circuit avec les vélos des maternelles, une pêche à la ligne, une table pour faire des jeux, du dessin mais aussi lire...

Tout cela n'est possible que grâce à l'investissement des parents bénévoles mais aussi à la participation de chacun lors des manifestations. C'est pourquoi les enfants mais aussi l'équipe pédagogique vous remercient de donner vie à notre école et à tous nos projets.

DU JARDIN À L'ASSIETTE

L'école possède un potager. Grâce à des bénévoles, la mairie de Torcé mais aussi les familles, nous avons la chance de pouvoir cultiver des fruits et des légumes chaque année.

L'objectif de ce dernier est multiple : jardiner, découvrir le cycle des plantes et plus particulièrement des fruits et des légumes, réaliser de grands calculs pour diviser les parcelles, utiliser l'informatique pour faire le planning des récoltes mais aussi de l'entretien, mais surtout la cuisine pour déguster de bonnes soupes !

Nous remercions particulièrement Jean Yves, Jean Paul et Denis pour leur implication dans ce projet, pour leur aide auprès des enfants et surtout pour l'entretien. Car cela n'est pas une mince affaire !



L'ENVIRONNEMENT ET NOTRE ÉCOLE

Différents projets ont émergé cette année au sein de notre école pour mener un projet de fond sur l'éducation au développement durable. L'objectif pour l'équipe pédagogique : former les éco-citoyens de demain.

Tout d'abord, un premier pas a été réalisé à la cantine avec la mise en place du tri des déchets mais aussi une sensibilisation au gaspillage.

Grâce à un réel partenariat avec la mairie et Denis LESAGE, nos CE2 et CM ont eu la chance de pouvoir participer à une action visant à les éduquer à l'environnement qui les entoure et à comprendre de quoi il est composé. Les enfants vont principalement à l'étang de Vassé.



De plus, les CE2 CM ont aussi eu la chance de participer à 4 demi-journées sur les énergies et leur gestion. Ils ont pu réaliser de nombreuses expériences scientifiques, écrire une revue et préparer un goûter pédagogique présentant le projet aux familles.

En parallèle et toujours avec l'aide de la mairie, chaque classe a pu décorer un nichoir. Elles vont être disposées dans Torcé alors si vous avez l'occasion, n'hésitez pas à aller à leur découverte. Nous sommes aussi entrain de réaliser un hôtel à insecte.

Nous tenions à remercier Yannick FOUET et la mairie de Torcé mais aussi tous les bénévoles sans qui ces projets n'auraient pas pu voir le jour.



LES PROJETS DE CETTE FIN D'ANNÉE...



Cette fin d'année va être rythmée par de nombreux projets.
Voici le programme :

- Une sortie UGSEL maternelle : Tous les enfants de maternelle vont avoir la chance de partir fin mai à Vergéal pour faire une rencontre sportive. Deux autres écoles seront présentes : l'école de Vergéal ainsi que l'école de Bréal-sous-Vitré. Au cours de cette journée, les enfants seront mélangés afin de pratiquer des jeux sportifs.
- Les sorties de fin d'année : Comme chaque année, l'école part en sortie scolaire. Cette fois-ci, les maternelles ainsi que les CP et les CE1 vont partir à la découverte du monde marin à l'Aquarium de St Malo. Les CE2-CM vont quant à eux, découvrir Rennes lors d'une journée riche en activités.
- La fête champêtre : L'APEL et l'OGEC se joignent à l'école pour organiser la fête champêtre de Torcé. Elle aura lieu le **18 juin** au niveau de la salle des sports. Vous êtes invités à venir pour partager ce moment de fête à nos côtés.
- La fête des parents : C'est une tradition à l'école. Durant une soirée, qui aura lieu le **27 juin à partir de 17h30**, l'école ouvre ses portes aux familles des enfants, mais aussi aux nouvelles familles ainsi qu'à ceux qui le souhaitent. L'objectif est de présenter le travail effectué cette année mais aussi les différents projets. Suite à cela un pot est offert par l'APEL et l'école aura confectionné quelques petites mignardises à grignoter.

LE PETIT MOT DE LA CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT

Chères familles, chers habitants de Torcé,

Je tenais à vous remercier pour l'accueil que vous m'avez fait et la confiance que vous m'avez accordée pour cette année scolaire. Ce fut une année riche où j'ai eu la chance de voir grandir chacun des enfants mais où j'ai aussi eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes.

L'école Saint Joseph est l'école d'une commune et pas seulement l'école de quelques enseignants, de personnels et d'une poignée d'enfants. C'est avant tout un lieu de vie, de rencontres, de partage où le vivre ensemble est au cœur de nos actions et de nos projets. Je tenais donc à remercier toutes les personnes que j'ai pu croiser tout au long de cette année, qui permettent de rendre notre école vivante pour les enfants mais aussi tous ceux qui la côtoient. Je remercie tout particulièrement Yannick Fouet pour son partenariat riche et son écoute attentive face aux besoins de notre école.

Pour terminer, je remercie les enfants et toute mon équipe pour leurs sourires, leurs rires, leur engouement face aux projets, leur capacité à s'adapter au dernier moment. Sans eux, l'école ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, alors merci !

Je vous souhaite à tous un bel été ! Au plaisir de vous retrouver dès la rentrée.

Lucie LEFRAIS, la cheffe d'établissement



Au Royaume DES MÔMES

Mercredis :

Durant l'année scolaire 2022 / 2023, nous avons accueilli en moyenne par jour 38 enfants (19 maternelles et 19 primaires).

Tous les mercredis après-midi, les primaires ont pu bénéficier d'une activité sportive avec 2 éducateurs sportifs grâce au partenariat avec le club de volley de Torcé.

Pour rappel, l'Accueil de Loisirs a une capacité d'accueil de 48 places dont 24 places maternelles. Et grâce au soutien de la mairie de Torcé, qui nous met un agent de la commune à disposition le mercredi matin, nous avons pu répondre quasiment à toutes les demandes des familles.

Vacances scolaires :

Pendant les vacances de Noël, nous avons été ouverts la 1^{re} semaine des vacances et avons accueilli en moyenne 26 enfants par jour âgés de 3 à 11 ans.

Le fil rouge de ces vacances était "Vacances cocooning". Durant la semaine, les enfants ont bricolé,

ont participé à un ciné 'centre, ont cuisiné, ont passé une journée en pyjama avec un brunch le midi et ont dormi dans les locaux de l'Accueil de Loisirs avec comme veillée « Remise de prix ».

Pendant les vacances d'hiver, nous avons accueilli en moyenne 22 enfants par jour âgés de 3 à 11 ans. Le fil rouge de ces vacances était "Chausse tes skis". Durant les deux semaines, les enfants sont allés à la piscine, ont appris à tricoter et à jouer aux jeux de sociétés avec le club détente de Torcé, ont assisté à un atelier conte avec la bibliothécaire de Torcé, ont fait un parcours de trottinettes, et ont participé à des activités manuelles. Sans oublier notre traditionnel grand jeu sur la montagne et le défilé du Carnaval dans les rues de Torcé.

Pendant les vacances de printemps, nous avons accueilli en moyenne 24 enfants par jour âgés de 3 à 11 ans. Le fil rouge de ces vacances était "Sport Nature". Durant les deux semaines, les enfants sont allés à Vitré pour un géocaching, ont appris

à jouer aux palets et à la pétanque avec le club détente de Torcé, ont participé à une randonnée organisée par l'AMVAT, ont passé une nuit dans les locaux de l'Accueil de Loisirs avec comme veillée « STEP », ont participé à un biathlon (tir à l'arc et course d'orientation) avec l'association Pêlé-Mêle de la Guerche de Bretagne, ont pêché et ont fait des jeux collectifs. Sans oublier notre traditionnel grand jeu sur Koh Lanta.

Paméla BRIZOT

Directrice de l'accueil de loisirs

02 99 49 74 55 /

auroyaumedesmomes@gmail.com



Initiation palets



Initiation tricot



Carnaval



Journée Koh Lanta



Pyjama party



Date à retenir :

- Du 10 au 28 juillet : Vacances de juillet. Inscription du 03 au 23 juin 2023.
- Du 17 au 22 juillet : Mini camps pour les 9/12 ans (enfants nés entre 2011 et 2014)
- Du 21 août au 1^{er} septembre : Vacances d'août. Inscription du 03 juin au 04 juillet 2023.
- 1^{er} septembre : Kermesse de 15h à 20h dans la salle des sports

Vie associative



AMVAT



Depuis janvier 2023, l'AMVAT compte 114 adhérents et l'on constate une nette progression de 42 adhérents par rapport à 2022.

Nos activités fonctionnent toujours très bien avec des bons taux de participation :

- 22 personnes pour la chorale, 10 personnes pour l'art floral, 30 personnes pour les palets et le tarot.
- La randonnée du 22 janvier comptait 37 participants avec galette des rois au retour

Au retour de notre randonnée du 26 février, nous avons fêté la chandeleur en dégustant des crêpes.

La randonnée du 26 mars s'est déroulée avec nos amis de Marpiré mais avec une météo exécrationnelle.

La randonnée du 23 avril n'a pas pu avoir lieu en raison de la pluie.

Le 26 avril, c'est avec les enfants du centre de loisirs que nous avons randonné.

Une dernière randonnée avant l'été est prévue le dimanche 2 juillet au Theils à St Didier pour environ 8,5 km. Les personnes qui désirent se joindre à nous mais qui ne sont



pas adhérentes peuvent venir, une petite participation de 2,50 euros leur sera demandée pour le goûter.

Avec la chorale, depuis le début de l'année, nous sommes allés chanter à la maison de retraite d'Etelles, de Gennes, et à la maison de retraite de Bais. Nous devons également chanter aux jardins du Val (la Gautrays à Vitré) le 3 mai malheureusement nous avons dû décliner l'invitation faute d'organiste.

Le samedi 13 mai c'était notre sortie au Parc Botanique à St Jacut les Pins. 45 personnes ont participé à cette très belle journée avec un soleil magnifique, les personnes présentes étaient ravies, à refaire l'année prochaine.

Le 1^{er} juillet, est organisée notre journée grillade : c'est un peu notre journée de clôture avant les vacances d'été, car les palets, le tarot, la pétanque s'arrêtent le vendredi 7 juillet pour reprendre le vendredi 1^{er} septembre.

Petit rappel de l'agenda de nos activités :

- Tous les vendredis : palets, tarot, pétanque,
- Le premier mercredi du mois : chorale à 18h30 (exceptionnellement, depuis le début de l'année nous avons répété tous les 15 jours),
- Le troisième jeudi : art floral,
- Un dimanche par mois : randonnée à 14h

Bonnes vacances à tous

La présidente





Deuches TORCÉENNES

L'association des Deuches Torcéennes s'est réunie en assemblée générale le 14 janvier pour planifier les sorties de l'année 2023.

En mars, nous avons parcouru les routes du Maine et Loire pour se rendre au plan d'eau de Combrée. Le 16 avril, nous avons passé la journée à «la Ptite Couère » une destination qui a ouvert le 8 avril et qui a plu aux petits et aux grands.

Le week-end de l'Ascension nous sommes partis en Indre et Loire à Amboise au camping de l'Île d'or. Au programme : visite en cave, parc de Pocé-sur-Cisse puis déambulation dans le village fleuri de Chédigny. Notre prochaine sortie préparée par Michel et Patrick aura lieu le 11 juin.



Torcé FITNESS CLUB



Le club profite de cet Écho pour faire une petite rétrospective de la saison qui vient de s'écouler.

Cette année, le club a de nouveau assuré les cours les mardis et les jeudis.

Malgré l'arrêt de notre coach Clemmy à cause d'une blessure au genou, l'association Pèle Mêle a réussi à nous dispenser presque

tous les cours du mardi soir. Suite à un nombre insuffisant d'enfants, la formule de regroupement des deux cours a bien fonctionné.

En octobre, la soirée pour la récolte de dons pour la lutte contre le cancer a moins bien fonctionné que les années précédentes mais cela reste toujours un plaisir de proposer cette animation.

Le 25 mars dernier, nous avons pu réorganiser notre soirée à thème après 2 ans d'absence. 143 adultes et 25 enfants ont participé au repas ainsi qu'à la soirée dansante, animée par un DJ, qui a été elle aussi un succès. Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé.

Pour cette fin de saison, le bureau a décidé de faire un point sur tous les cours en proposant aux adhérentes un questionnaire de satisfaction. Le bureau a prévu de se réunir pour analyser les retours afin de démarrer la saison prochaine sur du renouveau.

La clôture des cours est prévue le 6 juillet.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne fin de saison et bel été.



Soirée organisée le 25 mars

Marianne Girard,
présidente de l'association





SMTVB

Une année de « haute volley » !

La saison s'achève très bientôt et elle aura été une nouvelle fois placée sous le signe de la performance et de la formation.

Plus d'une centaine de licenciés répartis en plusieurs catégories :

- Baby volley
- M9 / M11 Masculin et féminin
- M13 F et M
- M15 F
- M18 F
- M18 M en entente avec Le Pertre
- Séniors F et M
- Détentes

Sur le plan des résultats sportifs :

- Nos baby volley ont participé à des événements intergénérationnels avec l'HEPAD de Gennes.
- Nos M13 F joueront le 18 mai les finales de championnat excellence (niveau région) et ont été au cinquième tour de coupe de France
- Nos M15 F ont joué en Excellence et ont participé 3^e tour de Coupe de France et les 1/4 de finale de coupe de Bretagne
- Nos M18F ont également brillé en coupe de France et en excellence
- Les seniors féminines se battent encore pour rester en régions et joueront les finales de la coupe de Bretagne le 21 mai à Guichen

Les dates à noter :

- Le tournoi du club en 3X3 aura lieu le samedi 17 juin (ouvert à tous)
- En juin, tournoi extérieur tous les mercredis après-midi de 13h00 à 17h00 (ouvert aux jeunes de 11 à 16 ans, licenciés ou non) - En fonction de la météo

- Les séniors masculins ont validé leur maintien en pré-nationale après une saison ou aucun match n'aura été facile.
- Les détenteurs valident leur montée à l'échelon supérieur.

Pour tous renseignements pour la saison prochaine, n'hésitez pas à contacter Sébastien SADOU 06 84 40 53 52

TORCÉ
VOLLEYBALL
TOURNOI SUR HERBE
17 JUIN | DEBUT À 10H00
INSCRIPTION : 09H00
4 X 4 TOURNOI M13 MIXTE | TOURNOI M15 MIXTE
INSCRIPTION | Inscription sur place possible dans la limite des places disponibles. 18 équipes max. par tournoi. 5€ par joueur.
Marilyne : 06 76 59 64 32
Sébastien : 06 84 40 63 53
ALIMENTATION ET BUVETTE SUR PLACE

TORCÉ
VOLLEYBALL
TOURNOI SUR HERBE
17 JUIN | DEBUT À 13H00
INSCRIPTION : 12H00
3 X 3 TOURNOI FÉMININ | TOURNOI MASCULIN / MIXTE
INSCRIPTION | Inscription sur place possible dans la limite des places disponibles. 32 équipes max. par tournoi. 5€ par joueur.
Marilyne : 06 76 59 64 32
Sébastien : 06 84 40 63 53
ALIMENTATION ET BUVETTE SUR PLACE



CLUB DE LA DÉTENTE Torcé

Manifestations du club de la détente pour le 2^e trimestre 2023

Juin :

- Mardi 13 juin : fête de l'amitié à Le Chatelier
- Jeudi 15 juin : journée grillades sur le site de Vassé
- Lundi 19 juin : Sortie du club de la détente à Dinan et la Rance

Le secrétaire : Jean Paul LOUÂPRE



Concours belote interne club du jeudi 09 mars - 24 équipes



Concours de belote du vendredi 10 février - 106 équipes



Repas mardi gras du mardi 21 février - 92 participants



Concours de palets interclubs du lundi 06 mars - 51 équipes



AG du jeudi 28 janvier - 135 participants